

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article829>

Le plan communal de sauvegarde en 10 questions

- Juridiscopes -



Date de mise en ligne : jeudi 17 septembre 2009

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Le plan communal de sauvegarde constitue un outil opérationnel d'aide à la décision permettant de gérer les risques liés à tout type d'évènement : inondations, tempêtes, explosions, grands rassemblements, et même... pandémie grippale !

[1]

Sommaire :

- [1. Quels sont les objectifs du plan communal de sauvegarde ?](#)
- [2. Que doit contenir un plan communal de sauvegarde ?](#)
- [3. Quand faut-il le mettre à jour ?](#)
- [4. Le plan communal de sauvegarde est-il obligatoire ?](#)
- [5. Existe-t-il une date butoir pour l'élaboration du plan ?](#)
- [6. L'élaboration du plan communal de sauvegarde peut-elle être confiée à un EPCI ?](#)
- [7. Quelle est la procédure à suivre ?](#)
- [8. La population doit-elle être tenue informée ?](#)
- [9. Le défaut d'élaboration du plan est-il sanctionné ?](#)
- [10. Où trouver des informations complémentaires ?](#)

[1] Photo : © Zaichenko Olga